POINT D'ÉTAPE 2016-2017

QUE FAISONS-NOUS DE NOTRE MANDAT RÉGIONAL ?

Climat 2

Agriculture 4

Revenu de base 5

Biodiversité 6

Citoyenneté 8

Depuis l'installation du nouveau Conseil régional, le 4 janvier 2016, notre groupe écologiste et citoyen compte 9 femmes et 9 hommes issus des 12 départements de la région.

Elu·e·s sur une liste de fusion conduite par Alain Rousset au second tour, nous sommes engagé·e·s dans ce mandat sur la base d'un accord programmatique de transition écologique et énergétique en Nouvelle-Aquitaine.

Nous ne sommes pas seulement des conseillers régionaux, nous sommes avant tout des militants de l'écologie qui mettons collectivement en œuvre la transition écologique partout où nous nous trouvons.

Nous considérons que l'Assemblée régionale et toutes les structures où nous siégeons en son nom sont autant de leviers pour faire partager et concrétiser nos valeurs.

Après plus d'un an et demi de mandat, notre groupe peut présenter ses principales contributions à la politique régionale, le travail déjà effectué et les perspectives d'avenir.

Tour d'horizon.

élu·es écologistes
RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Climat
Agissons dans la transversalité

La transition énergétique doit s'appliquer à l'ensemble des domaines de compétences de la Région et c'est le sens de l'action engagée par les écologistes, en co-construction avec les acteurs de terrain.

Des objectifs précis et ambitieux ont été posés : d'ici à la fin de la mandature, diminuer de 30 % les consommations d'énergie et de 30 % les émissions de gaz à effet de serre ; atteindre 32 % d'énergies renouvelables.

Le COPTEC : transversalité et co-construction

Le Conseil permanent de la transition énergétique et du climat (COPTEC) améliore la gouvernance et favorise l'intégration de la transition énergétique dans l'ensemble des politiques portées par la Région (agriculture, transports, environnement, développement économique, formation, emploi…).

En interne du Conseil régional, il crée la transversalité entre les directions qui mettent en place les actions décidées par les élus.

En externe, son comité régional des acteurs rassemble plus de cinq cents organisations ; c'est un lieu de propositions par les acteurs locaux, publics et privés.

L'AREC : Agence régionale d'évaluation environnement et climat

L'AREC, étendue de Poitou-Charentes à la Nouvelle-Aquitaine, a pour missions l'observation et le suivi des politiques environnementales de la Région dans les domaines de la production et la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, les ressources de biomasse ainsi que la prévention et la gestion des déchets. Elle permet de disposer de données chiffrées par secteur et par territoire.

Stratégie bas carbone : une neutralité carbone d'ici 2050

La « stratégie Nouvelle-Aquitaine bas carbone » a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en préservant les ressources naturelles, de créer des emplois non délocalisables en favorisant les énergies renouvelables produites et consommées sur place. Elle intègre les facteurs sociaux et vise à adapter les stratégies de développement, pour remettre en cohérence production et consommation.

Terra Énergies : un fonds d'investissement pour les énergies renouvelables

Terra Énergies a pour mission d'accompagner financièrement des projets dans le domaine des énergies renouvelables. Ce fonds favorise la structuration de filières contribuant à améliorer le mix énergétique. Il participe à créer de la valeur économique au niveau local. Il dispose sur 4 ans de 8,2 millions d'euros devant engendrer environ 150 millions d'euros de projets.

ARTÉÉ : massification et rénovation énergétique globale des logements

L'Agence Régionale pour les Travaux d'Économies d'Énergie (ARTÉÉ) va aider à massifier la rénovation énergétique des logements des propriétaires privés en Nouvelle-Aquitaine. Elle accompagne les particuliers de manière personnalisée : conseil, diagnostic, travaux, suivi post travaux pendant 3 ans et aide au financement.

Depuis février 2017, les particuliers, sous condition de ressources, peuvent obtenir une aide au diagnostic et à l'accompagnement de leurs travaux : 710 € par foyer.

Cluster énergie et stockage : structurer des filières de production énergétique

Afin de pallier la disponibilité intermittente des énergies renouvelables, un cluster énergie et stockage a été créé le 12 juillet 2017 en partenariat avec l'Agence de développement et d'innovation, l'Ademe (Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie) et le CEA-LITEN (laboratoire d'innovation pour les technologies des énergies nouvelles et les nanomatériaux).

Son but est de répondre aux opportunités industrielles des nouveaux marchés de l'énergie. Il va aussi soutenir le développement de l'économie circulaire et de la consommation locale.

Acclimaterra : un rapport scientifique sur les dérèglements climatiques

Présidé par le climatologue Hervé Le Treut, expert auprès du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), ce comité scientifique réunit 22 spécialistes de toutes disciplines de la région Nouvelle-Aquitaine. Son rapport, prévu fin 2017, identifiera les moyens d'agir sur les dérèglements climatiques.

Suivez les vidéos de Françoise Coutant sur notre site: économies d'énergie, transition écologique, agriculture et alimentation

Et aussi…

- Encouragement à la création de stations de bio-méthane, carburant pour les transports de marchandises et de voyageurs ;
- Soutien aux projets participatifs et citoyens de transition énergétique ;
- Soutien à la production d'électricité en autoconsommation, dont le stockage, pour les collectivités, les entreprises, les associations ;
- Extension du dispositif Réno'Aqt à l'ensemble de la Région, pour la rénovation thermique des logements sociaux des petites communes ;
- Accompagnement des Espaces Info-Energie (52 conseillers pour 33 structures) ;
- Appel à projets en partenariat avec l'ADEME pour accompagner 12 nouveaux territoires à énergie positive (TEPOS) s'ajoutant aux 12 existants ;
- Premier partenariat pluriannuel entre la Région et les 13 syndicats départementaux d'électricité et d'énergie de Nouvelle-Aquitaine ;
- Appel à projets « innovation » pour le développement des énergies marines ;
- Structuration et accompagnement des filières vertes : matériaux de construction et d'isolation (paille, bois, chanvre…) ; énergies renouvelables (hydrolien, hydrogène…) ;
- Aides aux entreprises conditionnées à l'efficacité énergétique et mise en place de conventions d'efficacité énergétique. La première a été signée avec l'une des 50 industries les plus consommatrices d'énergie de la région.

Agriculture biologique
Nous choisissons l'ambition

Sous l'impulsion des élu·e·s écologistes, un travail de fond a été mené pour aboutir à des aides stabilisées pour la conversion et le maintien en agriculture bio et pour construire un pacte d'ambition régionale en associant toute la filière.

Un pacte unique en France

Le pacte d'ambition régionale pour l'agriculture biologique vise à multiplier par deux la surface agricole utile de la Nouvelle-Aquitaine en bio et à développer l'ensemble de la filière. Unique en France, il associe acteurs et financeurs. Après son adoption par l'assemblée régionale, le pacte a été signé par l'État, la Région, les agences de l'eau, les chambres d'Agriculture et les organisations professionnelles d'agriculteurs et de transformateurs.

L'approche transversale retenue pour sa mise en œuvre permettra d'amplifier l'action régionale en intervenant à chaque étape de la filière bio : de la formation à la production, en passant par la transformation et l'approvisionnement de la restauration collective.

Sécuriser les aides à la conversion et au maintien

Face à une demande toujours plus importante de produits issus de l'agriculture biologique, la Nouvelle-Aquitaine, première région agricole de France, a un rôle essentiel à jouer. Sous l'impulsion du groupe écologiste, les financements ont été sécurisés pour les aides à la conversion des exploitations vers le bio ainsi que les aides destinées au maintien de celles déjà en bio. L'objectif est d'atteindre 10 % de la surface agricole utile en bio en 2020, puis 20 % en 2027.

Pour y parvenir, le budget pour la période 2017-2020 est augmenté de façon significative : aux 85 millions d'euros déjà programmés, vont être ajoutés 28 millions d'euros, dont 19 millions réaffectés depuis des fonds européens FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) et 9 millions en fonds propres.

Suivez la vidéo de Jérôme Orvain interviewé par Léonore Moncond'huy sur notre site

Revenu de base Inventons de nouvelles formes de solidarité

Nos sociétés sont fragilisées par des bouleversements technologiques, économiques et sociétaux d'une ampleur inédite. Il faut donc envisager des solutions innovantes pour sortir des crises structurelles auxquelles nous faisons face.

Loin des préjugés, nous devons expérimenter le revenu universel

Les écologistes réfléchissent depuis longtemps à l'instauration d'un revenu universel (ou revenu de base). C'est pourquoi l'accord programmatique des élections régionales a prévu que soit menée une réflexion sur cet outil sociétal innovant.
Il s'agit de questionner les liens traditionnels qui relient depuis plus d'un siècle le revenu et l'emploi. Cette recherche-action doit permettre, dans un premier temps, d'étudier la faisabilité d'une expérimentation sur le revenu universel, mais également les changements économiques et sociaux qu'induirait une telle mesure. Ce travail est effectué par un comité scientifique, composé de chercheurs venus de différents horizons afin de privilégier une approche interdisciplinaire. Elle devrait déboucher sur la proposition d'hypothèses à tester lors d'une expérimentation.

Les séminaires qui font avancer la réflexion

Le revenu universel est envisagé par ses partisans comme un filet de sécurité pour les entrepreneurs et les étudiants, un complément pour les travailleurs précaires, un moyen de rémunérer des activités existantes non-salariées et une partie de la solution à la pauvreté et à l'exclusion. Permettant d'assurer la sécurisation des parcours de vie de chacun, il pourrait constituer un véritable outil d'émancipation. À l'issue d'un travail en ateliers participatifs, une conférence ouverte au public s'est tenue et différents intervenants ont pu débattre des enjeux du revenu universel. Un deuxième séminaire du comité de réflexion étudiera la question du financement.

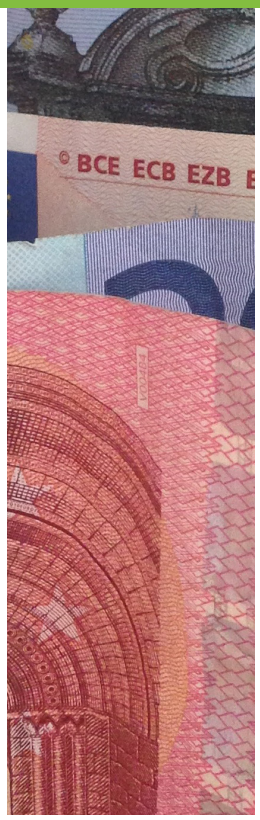

NOUS SOMMES TOUS ET TOUTES ARTISANS DE LA PAIX

Nous travaillons à un avenir sans violence pour le Pays Basque

Le groupe a soutenu sans réserve l'initiative de désarmement au Pays Basque. Nous avons la conviction que le dépôt des armes est indispensable à une résolution définitive du conflit et pour empêcher un retour de la violence. Les élu-es écologistes se sont donc mobilisés pour défendre des « artisans de la paix » et nous avons participé au grand rassemblement pour le désarmement, en avril 2017 à Bayonne.

Environnement et biodiversité
Remettons la nature au centre de nos actions

De nombreux chantiers ont été ouverts en ce début de mandat, et quelques-uns déjà aboutis, pour que l'environnement et la biodiversité soient des enjeux politiques majeurs. De l'inventaire scientifique à la protection des espèces et des milieux et au renforcement du lien avec la nature comme source d'émerveillement et de connaissance.

Un « GIEC » biodiversité

Un comité scientifique sur la biodiversité a été lancé pour fournir des données précises sur la biodiversité et son érosion, afin que la Région puisse aller plus loin dans ses politiques publiques. L'état des lieux s'intéresse aux milieux aquatiques, marins, terrestres et fera la synthèse des travaux déjà réalisés dans ces domaines. Face à l'érosion spectaculaire de la biodiversité observée – un cinquième de toutes les espèces vivantes pourrait disparaître dans les 30 ans –, il s'agit d'évaluer l'ampleur des conséquences sur les activités humaines, sur la santé et sur le cadre de vie.

Protection des insectes pollinisateurs

Un plan de protection des pollinisateurs a été adopté fin juin. Les insectes pollinisateurs jouent un rôle clé pour la biodiversité en permettant la reproduction sexuée des plantes à fleurs : 80 % des cultures à travers le monde sont dépendantes de l'activité des insectes pour la pollinisation, au premier rang desquels les abeilles. La disparition de ces insectes met en péril l'équilibre alimentaire humain. L'urgence à agir pour enrayer la très forte mortalité des pollinisateurs est désormais prise en compte en Région Nouvelle-Aquitaine. Ce plan dispose d'un budget significatif d'un demi-million d'euros. C'est une première en France.

Biomimétisme : respecter la nature et s'en inspirer

L'escargot adhère aux surfaces humides grâce à sa bave : ceci inspire les chercheurs pour inventer des colles médicales non solubles dans le sang. L'IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) développe une hydrolienne basée sur une membrane souple qui ondulerait sous l'eau à l'image de l'anguille. Ce projet vise à obtenir une énergie propre, durable et moins chère. Ces démarches d'innovation, dont le principe se nomme biomimétisme, s'ins-

pirent des organismes vivants pour tirer parti des inventions produites par la nature. C'est une double révolution culturelle et industrielle. Grâce aux écologistes, la Nouvelle-Aquitaine a l'ambition d'être une région pilote dans le développement de cette filière.

Apprendre du contact avec la Nature

À l'issue d'une concertation avec les associations, acteurs institutionnels, entreprises, ou syndicats nous avons fait le choix d'une approche globale : mettre la relation Homme-Nature au centre d'une nouvelle politique « éducation nature et environnement pour un développement soutenable ». Il s'agit de permettre à tous les publics de s'émerveiller et de se reconnecter à notre environnement pour acquérir des connaissances, des valeurs, des compétences, une expérience et une analyse. Objectif : agir, individuellement et collectivement afin de résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement et diminuer notre empreinte écologique.

Pas de Pyrénées sans ses ours !

La survie du plantigrade dans les Pyrénées occidentales ne tient plus qu'à un fil, ou plus précisément à la vie de deux mâles. Le groupe écologiste œuvre sans relâche pour la réintroduction de femelles, afin de ne pas réduire à néant plusieurs décennies d'efforts en faveur de la biodiversité et de la cohabitation entre l'ours et le pastoralisme.

La présence de l'ours, étroitement liée à l'identité profonde des Pyrénées est un atout pour le développement d'un tourisme durable dont certaines collectivités locales se saisissent pour créer de l'emploi local et préparer l'avenir. La décision est désormais dans les mains du ministre de l'écologie et nous espérons qu'il saura prendre la décision qui s'impose.

Et aussi…

- Création de l'agence régionale de la biodiversité Nouvelle-Aquitaine, née du regroupement de l'ARBA (Agence régionale de la biodiversité Aquitaine) et de l'ORE (Observatoire régional de l'environnement Poitou-Charentes) ;
- Concertation avec des scientifiques et avec les usagers, sur les enjeux de la ressource en eau, préalablement à la définition d'une nouvelle politique régionale ;
- Nouveau cadre d'intervention pluriannuelle pour les PNR (Parcs naturels régionaux), co-élaboré avec les parcs, vote de la charte pour classement du PNR Médoc et lancement des études d'opportunités pour les deux nouveaux PNR de Gâtine poitevine et Montagne basque ;
- Préparation d'un règlement d'intervention pour la protection du littoral et la gestion des risques côtiers ;
- Préparation du Plan régional de prévention et de gestion des déchets, assorti d'une feuille de route pour l'économie circulaire.

Suivez les vidéos de Nicolas Thierry sur notre site: ours, pollinisateurs, biodiversité

Vie associative et Service civique Des missions d'intérêt général

Le groupe s'est mobilisé sur un volet important de la politique régionale : le soutien à la structuration du monde associatif et à l'engagement de la jeunesse à travers le Service civique.

La Région compte plus de 120 000 associations, grâce à l'implication de 1,2 millions de bénévoles – soit 25 % des Néo-aquitain-e-s et de 160 000 salariés –, soit 11 % de l'emploi salarié en Région. Elles jouent un rôle essentiel dans la vitalité sociale, culturelle, économique de notre territoire.
Dans un contexte d'harmonisation difficile, le premier règlement d'intervention voté en février 2017 a permis de réaffirmer notre soutien à la structuration et au développement des réseaux associatifs, à la formation des bénévoles, au dispositif local d'accompagnement mais aussi à l'emploi au sein des associations et aux projets associatifs innovants, en particulier en milieu rural.
Le volontariat des jeunes via le Service civique est également un axe fort de notre politique en matière de citoyenneté. Il nous semble essentiel de réaffirmer que le Service civique doit rester une expérience d'engagement, au service de causes prioritaires d'intérêt général. Un règlement d'intervention spécifique a été voté, affirmant le Service civique en tant qu'espace de formation des jeunes comme citoyens, tout en favorisant leur insertion professionnelle. Ces deux règlements d'intervention ont bénéficié du soutien du Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER), qui regroupe les acteurs sociaux de notre grande région.

élu·es écologistes
RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Rédactrice en chef : Véronique Vidor
Rédaction : Agnès Séjournet, Frédéric Dinard, Laure Bidon, Dominique Nicolas et Julien Gelly
Maquette : Jean-louis Pagès
Crédit photo CC : Snklea, Carmenborass, Isabelle Nouvel, Hélène Rival, Chandres, Didier Descouens

Groupe écologiste et citoyen EELV Région Nouvelle-Aquitaine
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
Hôtel de Région, 14, rue François-de-Sourdis 33077 Bordeaux Cedex
ElusEELVNvleAqu eluesecologistes.regionaquitaine elus-nouvelle-aquitaine.eelv.fr 05 57 57 80 95